



FOOTBALL A 8 – 3ème phase SAISON 2023/2024 « U10/U11 » EXCELLENCE

Durée des rencontres :

Il est nécessaire de tenir compte du nombre d'équipes dans chaque tournoi.

Tournoi à 3 : 2 matchs de 24 minutes (deux périodes de 12 minutes).

Tournoi à 4 : 3 matchs de 16 minutes (deux périodes de 8 minutes).

Match simple : 50 minutes (deux périodes de 25 minutes).

LES LICENCES SONT OBLIGATOIRES

La MIXITE est autorisée : Joueuses nées en 2012, 2013, 2014, 2015 Joueurs, nés en 2013, 2014, 2015.

Une équipe U11 ne peut compter plus de 3 joueurs ou joueuses U9 ou U9F (2015).

Chaque équipe pourra être composée de 8 joueurs + 4 remplaçants.

Seuls ces 12 joueurs pourront être utilisés pendant le tournoi à l'occasion de chacune des rencontres.

HORAIRES

Début des Tournois : 14 H 30

Sur les feuilles de match « U11 », il y aura lieu d'indiquer LA POULE, sous peine d'une amende de **25 euros** (au Club recevant)

LE CLUB RECEVANT devra retourner la feuille de match **par mail au DISTRICT ALLIER FOOTBAL ou l'intégrer dans le F.A.L** dans les 48 HEURES SUIVANT LE TOURNOI sous peine d'une amende de **25 euros**.

TOUS LES LITIGES devront être réglés sur place entre les représentants des clubs en présence.

Poules de 3

1 ^{ère} journée le 04/05/2024	Le 1 recevra : 2 ; 3
2 ^{ème} journée le 25/05/2024	Le 2 recevra : 1 ; 3
3 ^{ème} journée le 01/06/2024	Le 3 recevra : 1 ; 2

Poules de 4

1 ^{ère} journée le 04/05/2024	Le 1 recevra : 2 ; 3 ; 4
2 ^{ème} journée le 25/05/2024	Le 2 recevra : 1 ; 3 ; 4
3 ^{ème} journée le 01/06/2024	Le 3 recevra : 1 ; 2 ; 4

COMPOSITION DES POULES AU VERSO

U10/U11 3ème PHASE

EXCELLENCE

POULE A

- 1 - MONTLUÇON FOOT 2
- 2 - AC.SP. MOULINS 1
- 3 - R.C. VICHY 1

POULE B

- 1 - AC.SP. MOULINS 2
- 2 - U.S. VENDAT BELLER. 1
- 3 - S.C.A. CUSSET 1

POULE C

- 1 - A.S. DOMERAT 1
- 2 - MONTLUÇON FOOT 1
- 3 - AC.SP. MOULINS 3

POULE D

- 1 - G.J. ALLIER SUD FOOT 1
- 2 - ENT. LOUCHY 1
- 3 - ENT. ST VICTOR 1

POULE E

- 1 - AV. SUD BOURBONNAIS 1
- 2 - R.C. VICHY 2
- 3 - MOULINS YZEURE FOOT 1

POULE F

- 1 - GRPT HAUT CHER 1
- 2 - A.C. CREUZIER LE VX 1
- 3 - PAYS DE LAPALISSE 1